

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Indre-et-Loire

**PROCES-VERBAL
DE LA COMMUNE DE BOURNAN**

~~~~~  
**Séance du 21 janvier 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-et-un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Charlie GILLET, maire de Bournan.

**Nombres de membres :**

*Afférent au conseil municipal : 11*

*En exercice : 11*

*Qui ont pris part aux délibérations : 10 (quorum atteint)*

**Présents :** Mmes LEDAY, ROBIN, PARINET-HODIMONT et MM. GILLET, VILLION, LHERITIER, CHAUVREAU, RABOTEAU, JALLET, FOURRIER

**Absents excusés :** M. BOYER

**Secrétaire de séance :** Mélanie ROBIN

**Date de convocation :** 16/01/2025

**Date d'affichage :** 16/01/2025

*Le PV du 26/11/2024 est approuvé.*

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Modifications des statuts du SIEIL 37 : transfert de la compétence éclairage public au SIEIL 37

**2025-01-01 : STATUTS DU SIEIL – MODIFICATIONS POUR 2024 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC AU SIEIL**

**Considérant** les demandes d'adhésion à la compétence Eclairage public pour les communautés de communes du Castelrenaudais et Loches Sud Touraine,

**Vu** les délibérations des conseils communautaires du 21 février 2024 pour la communauté de communes du Castelrenaudais et du 27 juin 2024 pour la communauté de communes Loches Sud Touraine approuvant leurs adhésions à la compétence éclairage public du SIEIL,

**Vu** les délibérations du Comité syndical du SIEIL du 11 juin et du 8 octobre 2024 validant ces adhésions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Vu** les demandes de transfert de la compétence éclairage public au SIEIL et leurs validations par le comité syndical du 11 juin et du 8 octobre 2024,
- **ADOpte** la modification des statuts du SIEIL approuvé par le comité syndical du SIEIL en date du 8 octobre 2024.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Vœux du maire : les vœux du maire ont lieu le 25 janvier à 11h00
- Salle des fêtes : M. Gillet informe le conseil d'un problème de chauffage à la salle des fêtes. Un tuyau a éclaté avec le gel entraînant une fuite d'eau au plafond des WC.
- visite des chemins et voies communaux : samedi 1<sup>er</sup> février à 9h00

**RAPPEL DES DELIBERATIONS DU 21 JANVIER 2025**

- 2025-01-01 : Modifications des statuts du SIEIL 37 : transfert de la compétence éclairage public au SIEIL 37

**EMARGEMENT :**

Le Maire et président de séance, Charlie GILLET

Le secrétaire de séance, Mélanie ROBIN

